

Assemblée générale - 2^{ème} évaluation du Plan stratégique 2017-2019 et Budget 2019

Vivalia 2025, au centre des objectifs stratégiques

VIVALIA réunit ses associés communaux et provinciaux ce mardi 27 novembre, sur le site de l'hôpital « La Clairière » de Bertrix, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale de fin d'année.

La 2^{ème} évaluation du Plan stratégique 2017-2019 et le budget 2019 de l'Intercommunale des soins de santé de la province de Luxembourg et du sud-namurois y sont présentés, conformément au Code wallon de la démocratie locale, et sont soumis à approbation.

Les projets identifiés dans le Plan stratégique, impliquant l'ensemble des Départements, ont pour objectif de travailler sur plusieurs axes essentiels à l'évolution de VIVALIA, notamment durant la période intermédiaire entre aujourd'hui et la concrétisation du projet Vivalia 2025. L'évaluation du Plan stratégique consiste à analyser les actions réalisées dans le courant de l'exercice 2018 et à reformuler, le cas échéant, les objectifs développés dans le plan initial approuvé en 2016.

La décision prise par le Conseil d'administration de VIVALIA en date du 16 juillet 2015 a validé la réorganisation du paysage hospitalier luxembourgeois basée sur la création d'un bi-site hospitalier « Centre-Sud/Marche ». Fruit d'un consensus médical et politique, le projet Vivalia 2025, unique et innovant, sera porteur d'une vision stratégique pour les années à venir, visant à fédérer les acteurs de soins de santé de la province et à garantir aux patients des soins de qualité optimale.

Dans le cadre de la réponse à l'appel à projets lancé par la Région wallonne, le dossier de construction du nouveau Centre Hospitalier Régional Centre-Sud a été déposé, fin août 2018, au même titre que les dossiers d'investissements de chaque site hospitalier de VIVALIA. Ceux-ci intègrent tous les projets de reconditionnement de services permettant de maintenir l'activité hospitalière jusqu'à l'horizon 2025.

L'introduction de ce dossier, comptant près de 5.000 pages, constitue donc une étape capitale pour Vivalia 2025 et son financement, sachant que la construction du Centre Hospitalier Régional Centre-Sud (CHR-CS) à Houdemont représente un investissement global estimé à 355 millions, financé approximativement pour deux tiers par la Région wallonne, le tiers restant étant à charge de VIVALIA sur fonds propres et via un fonds d'investissement alimenté par les associés (communes et provinces) et les médecins.

En 2018, un 2^{ème} cycle de rencontres, impliquant tant les médecins et le personnel soignant que les acteurs des autres départements, s'est déroulé en juin 2018, en collaboration avec le bureau d'architectes responsable de la phase de programmation du projet, afin de déterminer les besoins médicaux et les futures synergies ainsi que les modalités de travail et une structure organisationnelle adaptée dans le cadre d'un futur bi-site hospitalier. Des groupes de travail par services et thèmes organisationnels ont à nouveau été consultés en octobre et novembre 2018 afin de définir la 2^{ème} phase de programmation fonctionnelle et spatiale.

Parallèlement, la structuration d'un véritable plan directeur de redéploiement pour l'hôpital de Marche se poursuit. Les travaux de construction de la nouvelle aile B6 ont officiellement commencé en février 2018, concrétisant ainsi l'un des 7 axes du plan directeur inscrivant pleinement le site marchois dans le projet Vivalia 2025.

Ces avancées confirment le statut de projet stratégique et financier prioritaire pour Vivalia 2025. En ce sens, il oriente les axes principaux du Plan stratégique de l'Intercommunale, à travers des objectifs transversaux alliant qualité et sécurité des soins et des services, informatisation, recherche de l'efficacité (indicateurs de performance, gestion de projets, reporting, synergies interdépartementales, harmonisation des processus, traçabilité), bien-être au travail, externalisation des soins, formation continue, communication, mobilité, etc.

Outre le Plan stratégique, l'Assemblée générale examine également les projections budgétaires de VIVALIA pour l'année 2019.

Le budget approuvé par le Conseil d'administration, après prise en considération des mesures structurelles, est en léger déficit en 2019, avec un résultat net de -42.784,00 €. Le budget se décompose comme suit : +2.687.518,00 € pour le secteur hospitalier, -1.308.967,73 € pour l'aide médicale urgente, -1.145.172,00 € pour le secteur PCPA (prise en charge de la personne âgée) et -276.161,00 € pour le secteur extrahospitalier (crèches, hospitalisation à domicile, santé mentale).

Ce résultat est atteint dans un contexte financier actuellement très difficile au sein du paysage hospitalier belge. D'après la dernière étude MAHA (*Model for Automatic Hospital Analyses*) réalisée par Belfius, 39 hôpitaux belges sur 91 se trouvent en déficit au niveau de leur résultat courant en 2017. L'augmentation des charges (salariales, coûts d'approvisionnement et fournitures, amortissements, charges d'entretien et réparations, services extérieurs) n'est pas compensée par la croissance des produits liés à l'activité, ce qui a pour conséquence une dégradation du résultat des institutions.

Malgré les mesures mises en œuvre par le gestionnaire en 2017 et 2018, visant à atteindre les objectifs d'équilibre budgétaire pour un total de 10.047.349 euros, il s'avère nécessaire de prendre, en 2019, de nouvelles mesures structurelles afin d'impacter positivement le résultat courant. Un ensemble d'économies et de mesures sont prévues à concurrence de 6.167.056,00 €, dont 3.880.079,00 € budgétés en 2019. Ces mesures permettent également de compenser les mesures fédérales qui ont un impact négatif sur les comptes de VIVALIA à raison de -2.004.716,00 € par an.

Dans ce contexte, VIVALIA continuera de veiller à conserver comme objectif premier le maintien de l'accessibilité et de la qualité des soins pour l'ensemble des patients de la province de Luxembourg, du sud-namurois et de la Lorraine limitrophe. Compte tenu des contraintes financières auxquelles sont soumises les institutions de soins, cet objectif ne pourra être atteint qu'à travers la mise en œuvre du projet Vivalia 2025 et des mesures de réorganisation structurelles et médicales durant la phase intermédiaire menant à 2025.

Plus d'infos ?

Fabian NAMUR

0475 33 84 70

fabian.namur@vivalia.be



www.vivalia.be